

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 04084

Numéro SIREN : 818 520 611

Nom ou dénomination : Keys REIM

Ce dépôt a été enregistré le 06/02/2020 sous le numéro de dépôt 15046

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 06-02-2020

N° DE DEPOT : 2020R015046

N° GESTION : 2016B04084

N° SIREN : 818520611

DENOMINATION : Keys REIM

ADRESSE : 11 rue Jean Mermoz 75008 Paris

DATE D'ACTE : 24-01-2020

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Démission(s) d'administrateur(s)

KEYS REIM
Société par Actions Simplifiée
Siège social : 11 rue Jean Mermoz – 75008 PARIS
RCS PARIS 818 520 611
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 24 JANVIER 2020**

L'an deux mille vingt,
le 24 janvier,

La société KEYS AM, société par actions simplifiée, ayant son siège social sis 11, rue Jean Mermoz – 75008 Paris et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 837 484 013, représentée par son président la société luxembourgeoise Keys Asset Management, elle-même représentée par deux de ses administrateurs Monsieur Pierre Mattei et Monsieur Cyril Garreau,

agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l'« **Associé Unique** »),

en présence de monsieur Pierre Mattei, président de la Société,

I- Après avoir pris acte de ce qui suit :

- Monsieur Johan Bencivenga a remis sa démission de son mandat d'administrateur de la Société par courrier adressé à la Société en date du 18 juin 2019 avec prise d'effet à cette même date,
- Monsieur Jean-Pierre Agarra a remis sa démission de son mandat d'administrateur de la Société par courrier adressé à la Société en date du 29 octobre 2018 avec prise d'effet à la date du 24 septembre 2018,
- Messieurs Benjamin Lebreton et Yann Duchesne ont remis leur démission de son mandat d'administrateur de la Société par courriers adressés à la Société en date du 24 septembre 2018 avec prise d'effet à cette même date,
- Madame Fabienne Carrasco a remis sa démission de son mandat de directeur général de la Société par courrier adressé à la Société en date du 18 décembre 2019 avec prise d'effet à la date du 31 décembre 2019.

II- Décide de prendre les décisions suivantes relatives à :

- Constatation de la démission de quatre administrateurs de la Société ;
- Constatation de la démission d'un directeur général de la Société ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

*

*

*

PREMIERE DECISION

Constatation de la démission de quatre administrateurs de la Société

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des lettres de démission de Messieurs Johan Bencivenga, Jean-Pierre Agarra, Benjamin Lebreton et Yann Duchesne, prend acte de la démission de :

- Monsieur Johan Bencivenga, de ses fonctions d'administrateurs de la Société, en vue de simplifier le fonctionnement du conseil d'administration, avec effet au 18 juin 2019, le remercie de ses fonctions et lui donne quitus de son mandat jusqu'à la date du 18 juin 2019,
- Monsieur Jean-Pierre Agarra, de ses fonctions d'administrateurs de la Société, en vue de simplifier le fonctionnement du conseil d'administration, avec effet au 24 septembre 2018, le remercie de ses fonctions et lui donne quitus de son mandat jusqu'à la date du 24 septembre 2018,
- Monsieur Benjamin Lebreton, de ses fonctions d'administrateurs de la Société, en vue de simplifier le fonctionnement du conseil d'administration, avec effet au 24 septembre 2018, le remercie de ses fonctions et lui donne quitus de son mandat jusqu'à la date du 24 septembre 2018,
- Monsieur Yann Duchesne, de ses fonctions d'administrateurs de la Société, en vue de simplifier le fonctionnement du conseil d'administration, avec effet au 24 septembre 2018, le remercie de ses fonctions et lui donne quitus de son mandat jusqu'à la date du 24 septembre 2018.

L'Associé Unique constate que le conseil d'administration de la Société est dorénavant composé des administrateurs suivants dont les mandats expireront le 22 juillet 2020 conformément à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2017 de créer le conseil d'administration et d'en nommer les administrateurs :

- Monsieur Jean-Louis MATTEI,
- Monsieur Cyril GARREAU,
- Monsieur Pierre MATTEI.

DEUXIEME DECISION

Constatation de la démission d'un directeur général de la Société

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance de la lettre de démission de Madame Fabienne Carrasco en date du 18 décembre 2019, prend acte de la démission de Madame Fabienne Carrasco, de ses fonctions de directeur général de la Société pour convenances personnelles, avec effet au 31 décembre 2019, la remercie de ses fonctions et lui donne quitus de son mandat jusqu'à la date du 31 décembre 2019.

Par ailleurs, l'Associé Unique décide de ne pas nommer un nouveau directeur général.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

